

Monsieur Eric GUERQUIN  
Président,  
Union Fédérale des Consommateurs Que  
Choisir Ile-de-France  
22 rue de l'Orme au Charron  
77340 PONTAULT-COMBAULT

Paris, le **17 SEP. 2020**

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre courrier du début de l'été qui alertait l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France sur les résultats de votre enquête faisant état d'un retard pris dans la reprogrammation des soins suite au confinement.

Qu'il s'agisse des soins de ville ou hospitaliers, le constat d'une diminution importante des activités de soins durant la première vague de Covid, et notamment la période de confinement, est partagé par l'Agence. Les activités de soins non urgents pour d'autres motifs que la suspicion de coronavirus ont diminué significativement durant les mois de développement de l'épidémie. Cette diminution a concerné à la fois des consultations, des actes d'imagerie, certaines séances de soins ainsi que des interventions chirurgicales programmées.

Les messages sur le confinement et la crainte d'être contaminés jusque dans les salles d'attente, malgré les mesures de précaution mises en place, ont conduit de nombreux patients à retarder ou à surseoir au recours aux soins, y compris lorsqu'ils étaient atteints de pathologies nécessitant un suivi régulier.

Dès le début du confinement, sur la base des premiers chiffres de réduction des actes, l'Agence et ses partenaires (Assurance-maladie, Conseil de l'Ordre et URPS médecins) ont alerté les médecins et les patients sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour favoriser le recours aux soins, en particulier aux consultations en ville (cf. Communiqué de presse du 5 avril 2020) : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/continuite-des-soins-pendant-la-periode-epidemie-covid-19>).

Par ailleurs, dès fin avril, l'ARS Ile-de-France a conçu des supports de communication diffusés sur les réseaux sociaux afin d'encourager le recours à l'hôpital ou au médecin.

Durant toute cette période, les mesures visant à favoriser le développement et le recours à la téléconsultation ou plus largement la télémédecine ou télé-expertise, ont également permis de réduire l'impact de la diminution d'accès aux soins en présentiel.

Depuis le déconfinement et dans la limite des contraintes imposées par les mesures du plan d'urgence sanitaire, l'ARS Ile-de-France a, lors de conférences téléphoniques quotidiennes avec ses partenaires, poursuivi la diffusion de messages aux établissements de santé,

professionnels de ville et représentants des usagers visant à reprendre les activités de soins et ainsi contribuer à rattraper les retards de soins constatés durant le confinement, tout en prenant en charge de nouveaux patients.

Ainsi, concernant l'activité des médecins en ville, les chiffres dont nous disposons font état d'une activité en juin et juillet 2020 plus importante que ce qu'elle était durant la même période en 2019.

De plus, pour de nombreuses spécialités en ville et dans de nombreux services hospitaliers, une démarche proactive des médecins rappelant directement les patients qui n'ont pas eu récemment recours aux soins, notamment les malades chroniques, a été mise en œuvre.

Si, du fait des mesures de protection prises pour éviter les contaminations (désinfection des lieux de soins après chaque consultation, limitation des chambres à un lit, distanciation, etc...) le retard d'accès aux soins n'a pas encore pu être totalement rattrapé, les professionnels et structures mettent actuellement tout en œuvre pour accroître l'activité tout en maintenant les conditions de sécurité indispensables.

Dans ce contexte, l'ARS Ile-de-France reste vigilante afin que toutes les ressources régionales en termes d'offre de soins se mobilisent et se coordonnent pour favoriser la prise en charge des patients qui le nécessitent. Elle est bien évidemment attentive à ce que ce recours aux soins se fasse sans pénalisation financière des patients.

Les équipes de l'Agence restent à votre disposition pour toute information ou précision complémentaire sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

3in - m,

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France



Aurélien ROUSSEAU

1.